



SOFIPIERRE

SCPI à capital variable

Actualisation d'août 2016 de la note d'information du 31 juillet 2015 ayant reçu de l'AMF le visa n°15-18

Nouveau prix de souscription à compter du 22 août 2016

À compter du 22 août 2016, et jusqu'à nouvel avis, les parts de la SCPI SOFIPIERRE sont émises au prix de 585 euros et le prix de souscription se décompose de la manière suivante :

- Valeur nominale	152,00 Euros
- Prime d'émission	433,00 Euros (dont 58,5 € HT, 70,20 € TTC, soit 10 % au titre de la commission de souscription).
	<hr/>
- Prix de souscription	585,00 Euros

Ce prix de souscription de 585 € s'entend net de tout autres frais. Toute modification de ce nouveau prix de souscription de 585 euros fera l'objet, après information de l'AMF, d'une notice parue au BALO.

Nouveau prix de retrait à compter du 22 août 2016

Conformément au chapitre II.A de la note d'information ayant reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers, SCPI n° 15-18 du 31 juillet 2015, le nouveau prix de retrait est de 526,50 € et se décompose comme suit :

- Prix de souscription	585,00 Euros
- Commission de souscription de 10 %	- 58,50 Euros
	<hr/>
- Prix de retrait	526,50 Euros

Il n'existe pas aujourd'hui de demandes de retrait de la société non satisfaites.